

Le webinaire débutera sous peu.

Dossier spécial: L'utilisation d'options dans les comptes REER et CELI

Prochain webinaire

Date : 23 mars, de 16 h 15 à 17 h

Titre : [Au delà des notions de base: la volatilité](#)

Pour être avisé des prochains webinaires, [cliquez ici](#).

Entretemps, vous pouvez consulter le blogue de la Bourse sur les options

LES OPTIONS CA COMPTE .ca

Le blogue de la Bourse de Montréal pour apprendre à mieux tirer profit des options. Bonne lecture et n'hésitez pas à nous commenter.

<http://lesoptionscacompte.ca/>



**Bourse de
Montréal**



Dossier spécial: L'utilisation d'options dans les comptes REER et CELI

Présenté par : M. Martin Noël, MBA
Président
Corporation financière Monétis
Le savoir financier appliqué
mnoel.monetis@gmail.com



Avis de non-responsabilité

Les prévisions et opinions émises dans cette présentation reflètent celles des présentateurs/auteurs seulement et ne reflètent en aucun cas celles de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) ou de l'une de ses sociétés affiliées. La présentation n'est pas endossée par la Bourse ou ses sociétés affiliées. Les informations contenues dans cette présentation, incluant les données financières et économiques, les cotes boursières ainsi que toutes analyses et interprétations de celles-ci, sont fournies à titre informatif seulement et ne doivent en aucun cas être interprétées dans toute juridiction comme étant un conseil ou une recommandation relativement à l'achat ou la vente d'instruments dérivés ou de titres sous-jacents ou comme étant un avis de nature juridique, comptable, financier ou fiscal. La Bourse et ses sociétés affiliées n'endossent ni ne recommandent les valeurs mobilières discutées dans cette présentation. La Bourse et ses sociétés affiliées recommandent que vous consultiez vos propres experts en fonction de vos besoins. Bien que ce document ait été conçu avec soin, la Bourse et/ou ses sociétés affiliées se dégagent de toute responsabilité quant à toutes erreurs ou omissions ou quant à votre utilisation de, ou confiance dans, l'information. La Bourse se réserve le droit de modifier ou réviser, à tout moment et sans avis préalable, le contenu de cette présentation. La Bourse, ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, employés et mandataires ne seront aucunement responsables des dommages, pertes ou frais encourus à la suite de l'utilisation de l'information apparaissant dans cette présentation.

“S&P ®” et “Standard & Poor’s ®” sont des marques de commerce enregistrées de McGraw-Hill Companies, Inc. et “TSX” est une marque commerciale déposée de TSX Inc. Les produits mentionnés dans cette présentation ne sont pas commandités, endossés, vendus ou promus par S&P ou TSX; et, S&P et TSX ne donnent aucune déclaration, garantie ou condition quant aux recommandations d'investir dans ces produits.



Table des matières

- Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Les différences entre le REER et le CELI
- Les stratégies admissibles
- Conclusion



Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

- Un REER est un régime enregistré auprès de l'agence du revenu du Canada auquel on peut cotiser annuellement des sommes qui sont fonction du revenu jusqu'à un maximum.
- Les cotisations déductibles à un REER peuvent être utilisées pour réduire le revenu imposable.
- Tout revenu accumulé dans le régime est habituellement exempt d'impôt pendant le temps où les fonds demeurent dans le régime.
- Toutefois, de l'impôt doit être payer lorsque les montants du régime sont encaissés.

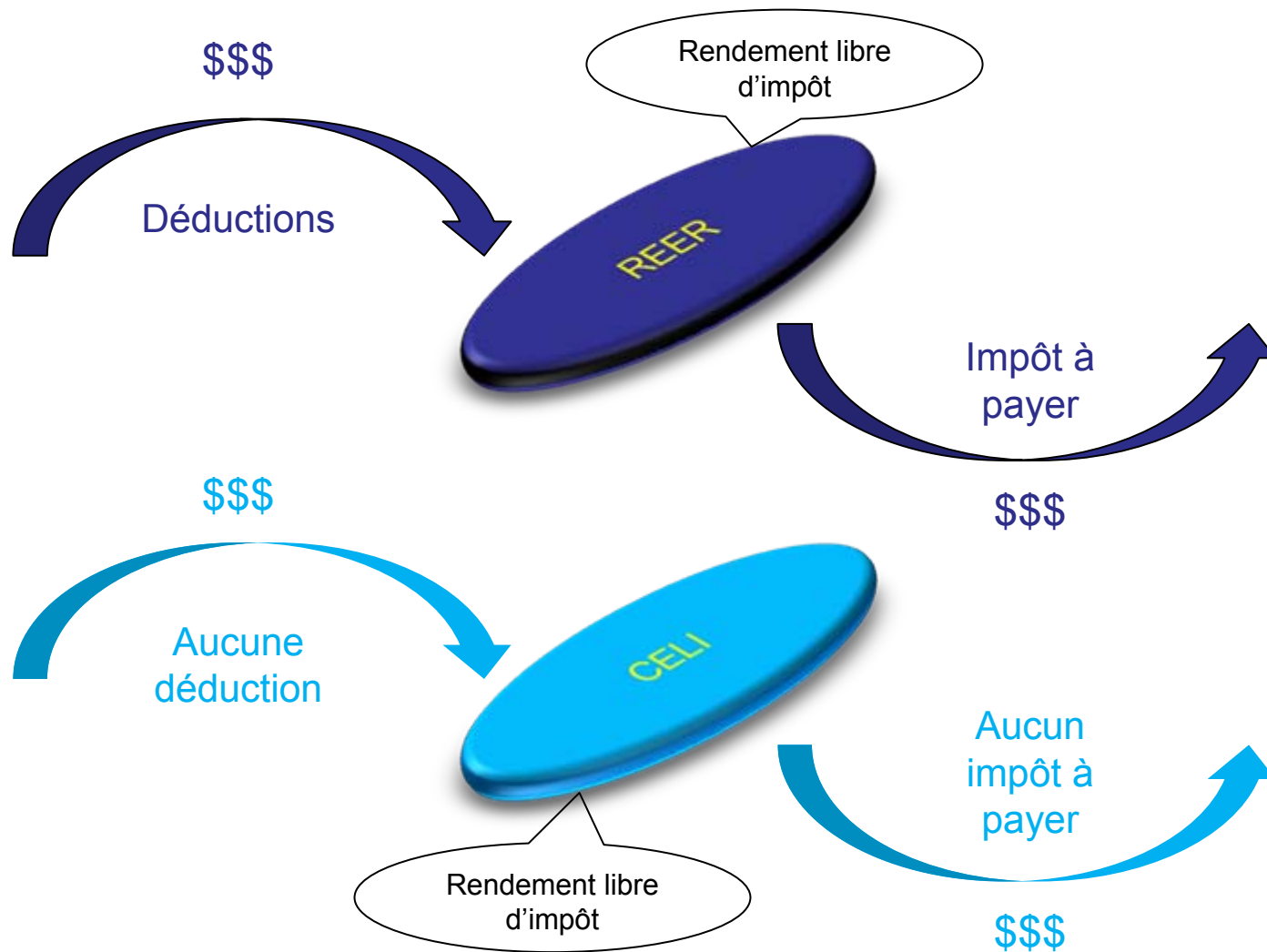


Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

- Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) permet aux Canadiens de mettre de l'argent de côté dans des mécanismes de placement admissibles et de le voir fructifier à l'abri de l'impôt pendant toute leur vie.
- Ils peuvent utiliser l'épargne accumulée dans leur CELI pour acheter une nouvelle voiture, rénover leur maison, lancer une petite entreprise ou prendre des vacances en famille.
- Tous les Canadiens peuvent en profiter, peu importe leur revenu ou leur situation.



REER vs CELI



Les stratégies admissibles



Les types de placements admissibles pour le REER et le CELI sont similaires.

Les stratégies d'options sur actions, sur devises et sur indices suivantes sont permises :

- Achat d'options d'achat
- Vente d'options d'achat couvertes
- Achat d'options de vente



Les stratégies admissibles

	Options d'achat (Call)	Options de vente (Put)
Achat (Détenteur)	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu des actions• En vue de protéger des achats ultérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu de la vente à découvert d'actions• Comme police d'assurance
Vente (Signataire)	<ul style="list-style-type: none">• Vente d'options d'achat couvertes	Non permises



Retour sur les notions de base

	Option d'achat	Option de vente
Détenteur	Droit d'acheter	Droit de vendre
Signataire	Obligation de vendre	Obligation d'acheter

	Rendement potentiel	Risque potentiel
Détenteur	Très élevé	Limité à la prime payée
Signataire	Limité à la prime reçue	Très élevé



Les stratégies admissibles

	Options d'achat (Call)	Options de vente (Put)
Achat (Détenteur)	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu des actions• En vue de protéger des achats ultérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu de la vente à découvert d'actions• Comme police d'assurance
Vente (Signataire)	<ul style="list-style-type: none">• Vente d'options d'achat couvertes	Non permises



Achat d'options d'achat au lieu d'actions

- Actifs dans le régime.
 - 10 000 \$ en espèce
 - 100 000 \$ en obligations échéant dans 2 ans
- Vous croyez que les actions XYZ à 20 \$ ont un excellent potentiel de croissance à long terme.
- Vous voulez acheter 1 000 actions mais ne disposez que de 10 000 \$ en espèce.
- Vous voulez garder de l'encaisse pour d'autres opportunités.



Achat d'options d'achat au lieu d'actions

- Actifs dans le régime.
 - 10 000 \$ en espèce
 - 100 000 \$ en obligations échéant dans 2 ans
- XYZ @ 20 \$
- Achat de 10 options d'achat XYZ 6 mois 20 @ 2,00 \$
 - Donne le droit d'acheter 1 000 actions XYZ à 20 \$ pour une période de 6 mois.
 - Coût = 2 000 \$ (10 x 100 actions x 2 \$)
- Le régime compte encore 8 000 \$ en espèce pour saisir d'autres opportunités.



Achat d'options d'achat au lieu d'actions

- XYZ @ 20 \$
- Achat de 10 options d'achat XYZ 6 mois 20 @ 2,00 \$ = 2 000 \$
- Scénario 1 XYZ @ 24 \$
 - Les options d'achat valent 4 \$ (24 – 20)
 - Vous les revendez pour un total de 4 000 \$
 - Profit de 2 000 \$ (4 000 – 2 000)
- Scénario 2 XYZ @ 16 \$
 - Nous n'exercerons pas notre droit d'acheter à 20 \$
 - Les options d'achat valent 0 \$
 - Perte de 2 000 \$



Les stratégies admissibles

	Options d'achat (Call)	Options de vente (Put)
Achat (Détenteur)	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu des actions• En vue de protéger des achats ultérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu de la vente à découvert d'actions• Comme police d'assurance
Vente (Signataire)	<ul style="list-style-type: none">• Vente d'options d'achat couvertes	Non permises



Achat d'options d'achat en vue de protéger des achats ultérieurs

- Actifs dans le régime.
 - 10 000 \$ en espèce
 - 100 000 \$ en obligations échéant dans 3 mois
- Vous croyez que les actions XYZ à 20 \$ ont un excellent potentiel de croissance à long terme.
- Vous voulez acheter 5 000 actions mais vos obligations n'arrivent à échéance que dans 3 mois et vous craignez que les actions XYZ n'augmentent considérablement d'ici-là.



Achat d'options d'achat en vue de protéger des achats ultérieurs

- Actifs dans le régime.
 - 10 000 \$ en espèce
 - 100 000 \$ en obligations échéant dans 3 mois
- XYZ @ 20 \$
- Achat de 50 options d'achat XYZ 3 mois 20 @ 1,25 \$
 - Donne le droit d'acheter 5 000 actions XYZ à 20 \$ pour une période de 3 mois.
 - Coût = 6 250 \$ (50 x 100 actions x 1,25 \$)



Achat d'options d'achat en vue de protéger des achats ultérieurs

- XYZ @ 20 \$
- Achat de 50 options d'achat XYZ 3 mois 20 @ 1,25 \$ = 6 250 \$
- Dans 3 mois
- Les 100 000 \$ d'obligations arrivent à échéance.

- Scénario 1 XYZ @ 24 \$
 - Vous exercez vos options
 - Vous achetez 5 000 actions XYZ à 20 \$ plus la prime de 6 250 \$ pour un total de 106 250 \$ (21,25 \$ l'action) au lieu de 120 000 \$ au prix actuel de 24 \$.
 - Vous économisez 13 750 \$.

- Scénario 2 XYZ @ 16 \$
 - Les options d'achat valent 0 \$
 - Vous achetez 5 000 actions XYZ à 16 \$ plus la prime de 6 250 \$ pour un total de 86 250 \$ au lieu des 100 000 \$ au prix de 20 \$ d'il y a trois mois.
 - Vous économisez 13 750 \$.



Les stratégies admissibles

	Options d'achat (Call)	Options de vente (Put)
Achat (Détenteur)	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu des actions• En vue de protéger des achats ultérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu de la vente à découvert d'actions• Comme police d'assurance
Vente (Signataire)	<ul style="list-style-type: none">• Vente d'options d'achat couvertes	Non permises



Vente d'options d'achat couvertes

- Actifs dans le régime.
 - 10 000 \$ en espèce
 - 5 000 actions XYZ @ 24 \$ (payées 21,25 \$)
- Vous croyez que les actions XYZ à 24 \$ ont toujours un potentiel de croissance mais vous êtes disposé à les vendre à 26 \$.
 1. Vous pouvez attendre que les actions atteignent ce prix et les vendre à ce moment-là
 2. Vous pouvez vendre 50 options d'achat XYZ 2 mois 26 @ 0,75 \$ vous engageant alors à vendre vos actions XYZ au prix de 26 \$ dans 2 mois. Vous récoltez une prime de 0,75 \$ l'action pour cet engagement. C'est comme se faire payer pour vendre ses actions.
- Vous choisissez de vendre des options d'achat couvertes par la détention de vos actions.



Vente d'options d'achat couvertes

- Actifs dans le régime.
 - 10 000 \$ en espèce
 - 5 000 actions XYZ @ 24 \$ (payées 21,25 \$)
- XYZ @ 24 \$
- Vente de 50 options d'achat XYZ 2 mois 26 @ 0,75 \$
 - Prime totale reçue = 3 750 \$ (50 x 100 x 0,75)



Vente d'options d'achat couvertes

- 10 000 \$ en espèce
- 5 000 actions XYZ @ 24 \$ (payées 21,25 \$)
- Vente de 50 options d'achat XYZ 2 mois 26 @ 0,75 \$
- Dans 2 mois

- Scénario 1 XYZ @ 27 \$
 - Les options seront exercées.
 - Vous vendrez 5 000 actions XYZ à 26 \$ plus la prime de 3 750 \$ pour un total de 133 750 \$ (26,75 \$ l'action)

- Scénario 2 XYZ @ 21 \$
 - Les options d'achat valent 0 \$
 - Vous conservez la prime de 3 750 \$ ainsi que vos actions.
 - Vous êtes encore en mesure de revendre d'autres options.



Les stratégies admissibles

	Options d'achat (Call)	Options de vente (Put)
Achat (Détenteur)	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu des actions• En vue de protéger des achats ultérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu de la vente à découvert d'actions• Comme police d'assurance
Vente (Signataire)	<ul style="list-style-type: none">• Vente d'options d'achat couvertes	Non permises



Achat d'options de vente au lieu de la vente à découvert d'actions

- Actifs dans le régime.
 - 143 750 \$ en espèce suite à la vente de 5 000 actions XYZ à 26 \$
- Les actions XYZ sont à 27 \$ et vous croyez qu'elles sont surévaluées et qu'elles ont le potentiel de baisser à 24 \$.
- Vous aimeriez profiter de cette baisse mais la vente à découvert est interdite dans les régimes enregistrés.
- Une des alternatives à la vente à découvert c'est l'achat d'options de vente.



Vente à découvert vs options de vente

Vente à découvert

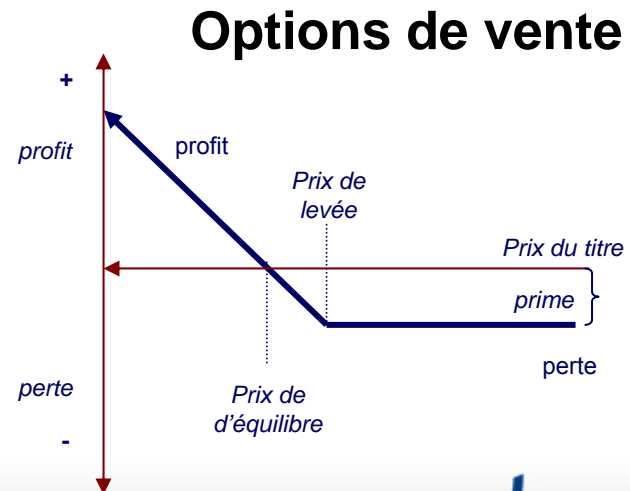
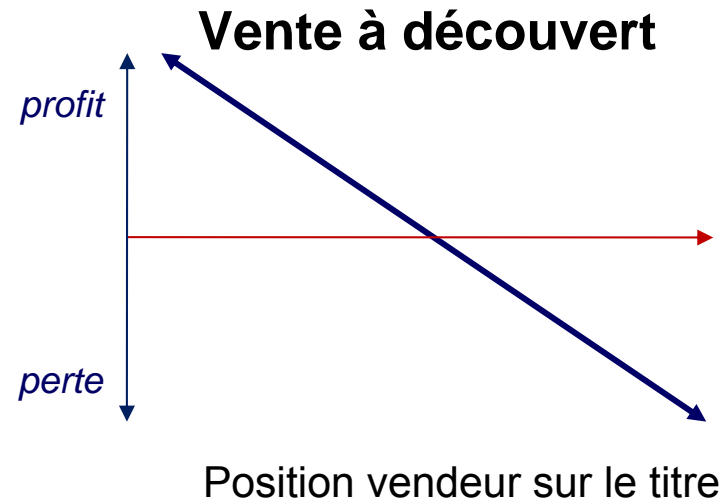
- La vente d'abord et l'achat ensuite.
 - On **vend** d'abord un actif financier dans le but de le **racheter** à un prix inférieur.

Profit = Prix de vente – prix au marché

Options de vente

- Droit, et non obligation, de vendre les actions au prix de levée.

Profit = Prix de levée – prix au marché



Achat d'options de vente au lieu de la vente à découvert d'actions

- Actifs dans le régime.
 - 143 750 \$ en espèce suite à la vente de 5 000 actions XYZ à 26 \$
- XYZ @ 27 \$
- Achat de 50 options de vente XYZ 3 mois 27 @ 1,25 \$
 - Droit de vendre 5 000 actions XYZ à 27 \$ pour les 3 prochains mois.
 - Prime totale payée = 6 250 \$ (50 x 100 x 1,25)



Achat d'options de vente au lieu de la vente à découvert d'actions

- Actifs dans le régime.
 - 143 750 \$ en espèce suite à la vente de 5 000 actions XYZ à 26 \$
 - Achat de 50 options de vente XYZ 3 mois 27 @ 1,25 \$ pour un total de 6 250 \$
- Dans 3 mois
- Scénario 1 XYZ @ 24 \$
 - Les options de vente valent 3 \$ (27 \$ – 24 \$)
 - Vous les revendez pour un total de 15 000 \$ (50 x 100 x 3 \$)
 - Profit de 8 750 \$ (15 000 \$ - 6 250 \$)
- Scénario 2 XYZ @ 30 \$
 - Les options de vente valent 0 \$
 - Perte de 6 250 \$
 - Mieux que la vente à découvert qui nous aurait fait perdre 15 000 \$ ((27 \$ - 30 \$) x 5 000)



Les stratégies admissibles

	Options d'achat (Call)	Options de vente (Put)
Achat (Détenteur)	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu des actions• En vue de protéger des achats ultérieurs	<ul style="list-style-type: none">• Au lieu de la vente à découvert d'actions• Comme police d'assurance
Vente (Signataire)	<ul style="list-style-type: none">• Vente d'options d'achat couvertes	Non permises



Achat d'options de vente comme police d'assurance

- Actifs dans le régime.
 - 10 000 \$ en espèce
 - 5 000 actions XYZ @ 24 \$ (payées 18 \$)
- Vous croyez que les actions XYZ à 24 \$ ont toujours un potentiel de croissance mais vous avez des craintes à court terme.
- Vous voulez protéger vos gains accumulés.
- Vous choisissez d'acheter 50 options de vente XYZ 2 mois 24 @ 1,00 \$ pour un total de 5 000 \$.
 - Droit de vendre 5 000 actions XYZ à 24 \$ pour les 2 prochains mois.



Achat d'options de vente comme police d'assurance

- Actifs dans le régime.
 - 10 000 \$ en espèce
 - 5 000 actions XYZ @ 24 \$ (payées 18 \$)
 - Achat de 50 options de vente XYZ 2 mois 24 @ 1,00 \$ pour un total de 5 000 \$
- Dans 2 mois
- Scénario 1 XYZ @ 18 \$
 - Vous exercez vos options de vente
 - Vous vendez 5 000 actions XYZ à 24 \$ moins la prime de 5 000 \$ pour un total de 115 000 \$ au lieu de 90 000 \$ au prix actuel de 18 \$
 - Un avantage de 25 000 \$ (115 000 – 90 000)
- Scénario 2 XYZ @ 30 \$
 - Vous n'exercez pas les options de vente.
 - Les options de vente valent 0 \$ et vous perdez la prime de 5 000 \$.
 - Cependant, vous pouvez profiter de la hausse et vendre vos actions à 30 \$.



Conclusion

- REER
 - Permet de déduire les cotisations du revenu imposable.
 - Les revenus réalisés à l'intérieur du régime ne sont pas imposables.
 - Les retraits sont considérés comme du revenu imposable.



Conclusion

- CELI
 - Les cotisations ne sont pas déductibles.
 - Les revenus réalisés à l'intérieur du régime ne sont pas imposables.
 - Les retraits ne sont pas imposables.



Conclusion

- Les types de placements admissibles pour le REER et le CELI sont similaires.
- Les stratégies d'options sur actions, sur devises et sur indices suivantes sont permises :
 - Achat d'options d'achat
 - Au lieu des actions
 - En vue de protéger des achats ultérieurs
 - Vente d'options d'achat couvertes
 - Achat d'options de vente
 - Au lieu de la vente à découvert d'actions
 - Comme police d'assurance
- Il est fortement recommandé que vous consultiez votre conseiller en matières financière et fiscale avant de prendre toutes décisions d'investissement dans vos régimes enregistrés.



Nous vous remercions d'avoir participé à ce webinaire.

Pour soumettre vos commentaires sur ce webinaire, [cliquez ici](#).

Prochain webinaire

Date : 23 mars, de 16 h 15 à 17 h

Titre : [Au delà des notions de base: la volatilité](#)

Pour être avisé des prochains webinaires, [cliquez ici](#).

Consultez le blogue de la Bourse sur les options.

LES OPTIONS CA COMPTE .ca

Le blogue de la Bourse de Montréal pour apprendre à mieux tirer profit des options. Bonne lecture et n'hésitez pas à nous commenter.

<http://lesoptionscacompte.ca/>



**Bourse de
Montréal**

